





Réseau des GRETA de l'académie de Versailles



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES (SSIAP) NIVEAU 1

GRETA du Val d'Oise (95)

Campus des métiers de la Sécurité, 9 rue de Calais, 95100 ARGENTEUIL

OBJECTIFS

L'objectif de la certification SSIAP 1 est l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les Établissements Recevant du Public (ERP) et dans les Immeubles de Grande Hauteur (IGH). A l'issue de la certification le candidat possèdera les connaissances et compétences suivantes :

- Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité
- Appliquer des consignes de sécurité
- Lire et manipuler des tableaux de signalisation
- Effectuer des rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Assurer la surveillance au PC
- Passer des appels et réceptionner les services publics de secours
- Pratiquer le secours à victimes
- Porter assistance à personnes
- Mettre en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité

CONTENU

MODULES PRINCIPAUX 76 H

1ère partie : Le feu et ses conséquences (6 heures)

• Le feu & Comportement au feu

2ème partie : Sécurité incendie (17 heures)

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Évacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Éclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours

3ème partie : Installation technique (9 heures)

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Systèmes de sécurité incendie

4ème partie : Rôle et missions (18 heures)

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

5ème partie : Concrétisation des acquis (17 heures)

Visites applicatives & Mises en situation d'intervention

6ème partie : Révision et certification (9 heures)MODULES OPTIONNELS

• SST de 7 à 14 h

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Ieune adulte en insertion
- Compte Personnel de Formation
- Salarié
- Salarié Contrat de Professionnalisation (CP)
- Professionnel de la formation

DURÉE

De 76 h, dont 0 h en entreprise

DATES

Date de début : 02 février 2026 Date de fin : 17 février 2026

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

- Attester d'une formation en secourisme en cours de validité (AFPS, PSC1, SST, PSE 1 ou PSE 2).
- Être en bonne condition physique validée par un certificat médical de moins de 3 mois
- Capacité à rendre compte d'une anomalie et à agir en conséquence

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Certification

SSIAP 1 Certification inscrite au Répertoire Spécifique (n° 5641)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen final: QCM & mise en situation

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Autres sessions SSIAP 1

- Du 11 au 28 mai 2026
- NB: Des sessions de recyclage ou remise à niveau sont proposées (consulter nos fiches produit)

Suite de parcours

- Agent de sécurité incendie SSIAP1: insertion professionnelle
- Chef d'équipe sécurité incendie: Le titulaire du SSIAP1 après avoir exercé comme agent de sécurité incendie pendant 1607 heures sur 2 ans dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du Travail, peut suivre la formation SSIAP2.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Étapes de recrutement :

- Information collective ou individuelle
- CV + I M
- Analyse des prérequis au regard de l'arrêté du 2 mai 2005
- Entretien de motivation
- Évaluation des capacités à rendre compte d'une anomalie et à agir en conséquence

Effectif: 8 à 12 candidats

Délai d'accès

- L'accès de cette formation est possible jusqu'à la date de démarrage sous réserve des places disponibles
- Les candidats avec une demande de dossier Transition professionnelle : prendre contact avec le Greta 6 mois avant la date de démarrage

Certification:

- Intitulé SSIAP 1, RS5641
- Certificateur : Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer
- Enregistrement de la certification : Arrêté du 2 mai 2005

COÛT

15,50 €/h sous réserve, à minima d'un groupe de 8 personnes. Pour les DE et les formations en entreprisenous contacter.

FINANCEMENT

- AGEFIPH
- Auto-financement
- Comité social et économique
- Conseil départemental
- CPF
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro



DOMAINES PROFESSIONNELS

Sécurité

CONTACT

Accueil GRETA du Val d'Oise 01 34 48 59 00 contact@greta-95.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christine MATIAS contact@greta-95.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Le Greta du Val d'Oise, organisme de formation de l'Education Nationale recevant du public, applique les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Afin que la formation soit accessible à tous, des mesures peuvent être mises en place pour compenser les situations de handicap (matérielles et/ou pédagogiques). Vous pouvez contacter notre référente Handicap pour bénéficier d'un accueil et d'un échange sur les aménagements possibles.